



Déclaration préalable au CTSD

du 10 février 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames Messieurs les membres de ce CTSD

- Une dotation insuffisante pour notre département
- 350 élèves en moins pour 17 postes supprimés aboutissant à des classes surchargées
- Une perte des moyens alloués à l'autonomie des collègues
- Le coup d'arrêt de l'accompagnement éducatif pour les établissements hors REP

Ces raisons ont conduit l'UNSA-Education à voter contre la répartition lors du CTSD du lundi 2 février.

Elles ont également amené notre fédération à appeler les enseignants à une journée de grève unitaire avec la FSU. Grève concernant également le 1^{er} degré qui, comme les collèges, s'attend à une rentrée 2015 difficile.

Les enseignants d'Indre et Loire sont désabusés et en colère M l'Inspecteur d'Académie. Les conditions de travail ne s'améliorent pas malgré des dotations positives depuis trois années en comptant cette rentrée. Notre département a été une variable d'ajustement quant aux suppressions de postes et le retard ne se rattrape pas.

Lors du CTSD du 2 février, nous avons attiré votre attention sur les situations des collèges suivants :

Cormery - Neuillé Pont Pierre – Loches - Neuvy le Roi - Montlouis

Nous attendons des réponses quant à la situation de ces établissements.

Nous avons également attiré votre attention sur la création d'une ULIS au Collège Choiseul grosse structure avec déjà une SEGPA.

Notre fédération, soucieuse des conditions de travail, rappelle que la reconnaissance passe également par une rémunération digne. Cela doit se traduire par

- le dégel du point d'indice,
- un accès à la hors classe pour le plus grand nombre,
- l'arrêt de la décote, outil pervers qui mène des collègues à poursuivre au-delà du raisonnable voire se paupériser.

Nous vous remercions de votre attention.